

VILLE DE QUIMPER - TARIFS 2016 en €

Tarifs applicables jusqu'au 31/12/2016

Libellé de la prestation	2015	2016	HT/TTC	Unité
ARCHIVES				
Cartes postales reproduisant des documents des collections des archives municipales	0,50	0,50	TTC	Par carte
Photocopie				
Tarif unique				
Photocopie de document, format A4	0,20	0,15	TTC	COPIE RECTO
Photocopie de document, format A3	0,25	0,20	TTC	COPIE RECTO
Impression A4 en noir et blanc à partir d'un support électronique	0,20	0,15	TTC	Par copie
Fichier numérique d'un document d'archives format inférieur à un A4, réalisé avec scanner à plat (documents essentiellement fournis à des éditeurs ou chercheurs pour publications, expositions), Les demandes de numérisation sont acceptées sous condition du bon état du document à reproduire, de son format et de la disponibilité du personnel du service des archives.	5,00	5,00	TTC	Le fichier correspondant à une page recto
CULTURE				
Occupation des salles du Prieuré de Locmaria				
Plein tarif - Opérations sans lien avec les orientations stratégiques du Prieuré				
Salle 1 et 2				
Tarif mensuel	1 456,55	1 471,12	TTC	
Tarif hebdomadaire	337,35	340,72	TTC	
Tarif journalier	53,55	54,09	TTC	
Salle 3				
Tarif mensuel	669,40	676,09	TTC	
Tarif hebdomadaire	157,40	158,97	TTC	
Tarif journalier	26,80	27,07	TTC	
Salle 4				
Tarif mensuel	674,70	681,45	TTC	
Tarif hebdomadaire	157,40	158,97	TTC	
Tarif journalier	26,80	27,07	TTC	
Salles 1, 2, 3 et 4				
Tarif mensuel	2 800,65	2 828,66	TTC	
Tarif hebdomadaire	652,13	658,65	TTC	
Tarif journalier	107,15	108,22	TTC	
Tarif réduit - Opérations dont l'entrée est payante ou expositions-ventes s'inscrivant dans les orientations stratégiques du Prieuré. Location à des personnes physiques pour l'organisation de projets culturels et artistiques				
Salle 1 et 2				
Tarif mensuel	728,30	735,58	TTC	
Tarif hebdomadaire	172,40	174,12	TTC	
Tarif journalier	53,55	54,09	TTC	
Salle 3				
Tarif mensuel	332,00	335,32	TTC	
Tarif hebdomadaire	82,45	83,27	TTC	
Tarif journalier	26,80	27,07	TTC	
Salle 4				
Tarif mensuel	337,35	340,72	TTC	
Tarif hebdomadaire	82,45	83,27	TTC	
Tarif journalier	26,80	27,07	TTC	

Libellé de la prestation	2015	2016	HT/TTC	Unité
Salles 1, 2, 3 et 4				
Tarif mensuel	1 397,65	1 411,63	TTC	
Tarif hebdomadaire	337,30	340,67	TTC	
Tarif journalier	107,15	108,22	TTC	
Forfait pour des projets entre 2 et 4 mois, répondant aux objectifs de soutien aux activités économiques liées aux domaines de la création et de l'artisanat	2 142,00	2 163,42	TTC	
Gratuité : Opérations sans vente, entrée libre, en lien avec les orientations stratégiques du Prieuré, portées par des personnes morales sans but lucratif				
Gratuité : Jours de montage et de démontage, dans la limite de deux jours par opération				
Coût des charges et des fluides - tarif unique				
Salle 1 et 2				
Tarif mensuel	54,60	55,15	TTC	
Tarif journalier	2,15	2,17	TTC	
Salle 3				
Tarif mensuel	33,20	33,53	TTC	
Tarif journalier	1,07	1,08	TTC	
Salle 4				
Tarif mensuel	31,05	31,36	TTC	
Tarif journalier	1,07	1,08	TTC	
Salles 1, 2, 3 et 4				
Tarif mensuel	118,85	120,04	TTC	
Tarif journalier	4,29	4,33	TTC	
POPULATION				
Columbariums				
Tarif unique (sauf carré 32 Ergué-Armel [modules E, F et G])				
Columbarium pour 8 ans	246,00	248,00	TTC	
Columbarium pour 15 ans	452,00	456,00	TTC	
Carré 32 du cimetière d'Ergué-Armel [modules E, F et G]				
Columbarium pour 8 ans	194,00	196,00	TTC	
Columbarium pour 15 ans	355,00	359,00	TTC	
Concessions (2m²)				
Tarif unique				
Concession pour 15 ans	192,00	194,00	TTC	2m ²
Concession pour 30 ans	426,00	430,00	TTC	2m ²
Concession pour 50 ans	823,00	831,00	TTC	2m ²
Duplicata livret de famille				
Tarif unique				
Délivrance de livret de famille à partir du troisième exemplaire	10,00	10,00	TTC	L'EXEMPLAIRE
Location salle de la mairie d'Ergué-Armel				
Tarif unique				
Location salle mairie d'Ergué-Armel	50,00	50,00	HT	/ JOUR
Mini-concessions (1m²)				
Tarif unique				
Mini-concessions pour 15 ans	108,00	109,00	TTC	
Mini-concessions pour 30 ans	220,00	222,00	TTC	
Mini-concessions caveaux (1m²)				
Tarif unique				
Mini-concessions caveaux pour 15 ans	309,00	312,00	TTC	
Mini-concessions caveaux pour 30 ans	464,00	469,00	TTC	

Libellé de la prestation	2015	2016	HT/TTC	Unité
Photocopies				
Tarif unique				
Photocopie	0,20	0,15	TTC	/COPIE RECTO
Séjours dans les caveaux provisoires				
Tarif unique				
Séjours dans les caveaux provisoires les 30 premiers jours	2,25	2,25	TTC	/JOUR
Séjours dans les caveaux provisoires au-delà de 30 jours	3,15	3,15	TTC	/JOUR
Séjours dans les caveaux provisoires taxe d'entrée et de sortie	38,00	38,00	TTC	
Taxe d'inhumation				
Tarif unique				
Taxe d'inhumation	33,00	33,00	TTC	
Redevance Jardin du souvenir				
Tarif unique				
Fourniture de personnel pour la dispersion	30,00	30,00	TTC	
SPORTS				
Salles de sports				
Tarif unique				
Collèges	7,71	7,71	TTC	/HEURE
Lycées	13,39	13,43	TTC	/HEURE
Terrains de plein air				
Tarif unique				
Collèges	3,85	3,86	TTC	/HEURE
Lycées	9,95	9,98	TTC	/HEURE
SALUBRITE-PROPRETE				
Désinfection				
2 logement < 3 pièces	66,26	69,30	TTC	
2 logement de 3 à 6 pièces	78,31	81,90	TTC	
2 logement de 6 à 9 pièces	87,95	91,80	TTC	
Désinsectisation				
2 logement de 1 à 2 pièces	78,31	81,90	TTC	
2 logement de 3 à 4 pièces	86,75	90,00	TTC	
2 logement de 5 à 6 pièces	98,80	103,20	TTC	
2 Cas particulier - Nids de guêpes / Frelons européens	101,20	105,60	TTC	
Dératisation				
Tarif unique				
2 L'intervention dans une exploitation agricole (sauf agriculteurs en activité)	25,95	26,21	TTC	
2 L'intervention pour un logement	75,90	79,20	TTC	
2 Par dose supplémentaire (dans le cadre d'un collectif)	25,30	26,40	TTC	LA DOSE
Dépôt non autorisé de déchets sur la voie publique				
2 Coût de l'enlèvement	124,19	122,97	TTC	
Main d'œuvre				
Main d'œuvre - Environnement	43,68	44,12	HT	/HEURE
BATIMENTS				
Camping				
Plein tarif				
Automobile	2,01	2,03	TTC	/JOUR
Branchement électrique par emplacement pour 5 ampères	3,58	3,62	TTC	/JOUR
Campeur	4,00	4,04	TTC	/JOUR
Emplacement de caravane	1,73	1,75	TTC	/JOUR
Emplacement de tente	0,86	0,87	TTC	/JOUR
Garage mort (1/06 - 30/09)	8,03	8,11	TTC	/JOUR
Garage mort (1/10 - 31/05)	1,73	1,75	TTC	/JOUR

Libellé de la prestation		2015	2016	HT/TTC	Unité
Self	Véhicule à deux roues 125 cm3 et plus	0,88	0,89	TTC	/JOUR
	Tarif réduit				
	Enfant de moins de 7 ans	2,01	2,03	TTC	/JOUR
	Plateau repas	3,23	3,26	TTC	/JOUR
Location matériel de fêtes					
	Plein tarif				
	Banc de 3 m	0,48	0,49	HT	/ML
	Barnum (3m * 3m)	33,58	33,92	HT	/PIECE
	Tente parapluie (4,5m * 3m)		50,00	HT	/PIECE
	Barnum (4m * 2m)	14,90	15,05	HT	/PIECE
	Barrière métallique de 2 ml	2,09	2,11	HT	/PIECE
	Clôture de chantier de 3,50 ml		5,00	HT	/PIECE
	Chaise	0,62	0,63	HT	/PIECE
	Cordon rouge (cérémonie) + potelet	19,39	19,58	HT	/PIECE
	Drapeau ou pavillon (150 * 225)	5,31	5,36	HT	/PIECE
	Estrade	38,60	38,99	HT	/PIECE
	Grille (1m20 * 2m)	2,95	2,98	HT	/PIECE
	Isoloir	3,40	3,43	HT	/PIECE
	Mât de 4m à 6m	2,09	2,11	HT	/PIECE
	Plateau de 2 ou 3 m	0,62	0,63	HT	/ML
	Podium roulant couvert	1 180,30	1 192,10	HT	/PIECE
	Podium	4,37	4,41	HT	/M²
	Praticable SAMIA (1ml * 2ml) ou Nivoflex	36,79	37,16	HT	/PIECE
	Pupitre	28,73	29,02	HT	/PIECE
	Table pliante	4,00	4,04	HT	/PIECE
	Tente (8m * 5m)	205,00	207,00	HT	/PIECE
	Tréteau	0,62	0,63	HT	/PIECE
	Urne	3,24	3,27	HT	/PIECE
Transport matériel de fêtes					
	Gratuité	0,00	0,00		
<p><i>Bénéficient de la location et du transport gratuits les manifestations à caractère social, scolaire, sportif, culturel ou humanitaire se déroulant sur le territoire de la commune de Quimper. Bénéficient du prêt gratuit les communes de Quimper Communauté et celles avec lesquelles existe un accord de réciprocité pour le prêt de matériel.</i></p> <p><i>Remarque générale : en cas de perte ou de dégradation, une facture sera systématiquement adressée à l'organisateur.</i></p> <p><i>Les tarifs s'entendent pour une seule manifestation dont la durée n'excède pas une semaine. Les locations de longue durée seront facturées au prorata du nombre de semaines.</i></p>					
	Plein tarif				
	1.500 T	42,15	42,57	HT	/HEURE
	5.000 T	49,62	50,12	HT	/HEURE
Location salle de réunion des halles Saint François					
	Gratuité				
	Gratuité pour salle n°2	0,00	0,00		
<p><i>Bénéficient d'une exonération totale les manifestations ponctuelles à finalité sociale, sportive ou culturelle, à but non lucratif, regroupant moins de 70 personnes.</i></p>					
	Gratuité pour toute salle	0,00	0,00		
<p><i>Bénéficient d'une exonération totale les manifestations organisées par la Ville de Quimper, celles organisées par Quimper-Communauté, les meetings politiques dans le cadre des campagnes électorales, les réunions syndicales, les manifestations à finalité humanitaire ou à vocation d'insertion, les manifestations d'anciens combattants ou à caractère protocolaire, les manifestations exceptionnelles par leur ampleur, organisées en étroite collaboration avec la Ville de Quimper dans le cadre de sa politique sportive (ex : Triathlon, semi-marathon, Corrida pédestre, etc...), le Festival de Cornouaille.</i></p>					
	Plein tarif				
	Salle d'expositions - 1ère semaine	205,10	207,15	HT	/SEMAINE
	Salle d'expositions - 2ème semaine	193,00	194,93	HT	/SEMAINE
	Salle d'expositions - 3ème semaine et suivantes	171,20	172,91	HT	/SEMAINE
	Salle d'expositions pour réunion - journée	111,45	112,56	HT	/JOUR
	Salle d'expositions pour réunion - matinée	66,85	67,52	HT	/½ JOURNEE
	Salle de réunion n°1	125,55	126,80	HT	/JOUR
	Salle de réunion n°1 - la demi-journée	83,55	84,38	HT	/½ JOURNEE
	Salle de réunion n°1 pour expositions - 1ère semaine	205,10	207,15	HT	/SEMAINE

Libellé de la prestation		2015	2016	HT/TTC	Unité
MO	Salle de réunion n°1 pour expositions - 2ème semaine	192,65	194,58	HT	/SEMAINE
	Salle de réunion n°1 pour expositions - 3ème semaine et suivantes	171,50	173,22	HT	/SEMAINE
	Salle de réunion n°2	75,35	76,10	HT	/JOUR
	Salle de réunion n°2 - Forfait annuel utilisateurs réguliers (plus de 10 fois), à but non lucratif	55,75	56,31	HT	FORFAIT
	Salle de réunion n°3	41,00	41,41	HT	/JOUR
	Tarif unique Main d'œuvre - CTM	49,45	49,94	HT	/HEURE
VOIRIE					
1 Tarif hors champ d'application de la TVA 2 Tarif soumis à l'application de la TVA - exprimé en TTC					
Les associations loi 1901 bénéficient d'une exonération pour la mise en place de signalisation et l'occupation du domaine public dans le cadre de leurs activités, à but non lucratif.					
Droits de voirie en surface					
Tarif unique					
2	Droit fixe	13,48	13,61	TTC	
2	Les 30 premiers jours	0,27	0,28	TTC	/M ² /JOUR
2	2ème et 3ème mois	0,25	0,26	TTC	/M ² /JOUR
2	Les 3 mois suivants	0,21	0,21	TTC	/M ² /JOUR
2	A partir du 7ème mois	0,15	0,15	TTC	/M ² /JOUR
Occupation du domaine public (sauf opérateurs de réseaux)					
Tarif unique					
2	canalisations ou fourreaux jusqu'à 20 ml	31,61	31,93	TTC	/AN
2	par ml supplémentaire	0,65	0,66	TTC	/AN
Occupation du domaine public					
1	Coffres relais	62,50	63,13	HT	/M ² /AN
Travaux affectant le sol et le sous-sol des voies communales majoration pour frais généraux et frais de contrôle (article R141-21)					
1	Tranche de travaux entre 0,15 et 2 286,89 euros	20%	20%		
1	Tranche de travaux entre 2 286,89 et 7 622,45 euros	15%	15%		
1	Travaux au-delà de 7 622,45 euros	10%	10%		
Signalisation					
La mise à disposition au centre technique municipal de panneaux de signalisation est gratuite pour les particuliers					
Location signalisation de chantiers en cas de frais réels					
Tarif unique					
1	Panneaux de police, de déviation et barrières	6,26	6,32	HT	
2	Panneaux de police, de déviation et barrières	7,51	7,59	TTC	
1	Séparateur de voies en polyéthylène	2,26	2,28	HT	
1	Détérioration ou non restitution de matériel loué	Facturation du remplacement au coût du prix du marché en cours + 5% pour frais de traitement			
Mise en place de signalisation provisoire de courte durée (sans déviation)					
Tarif unique					
1	1er jour	59,96	60,56	HT	/JOUR
2	1er jour	71,95	72,67	TTC	/JOUR
1	Jour supplémentaire (< 7 jours)	13,19	13,32	HT	/JOUR
2	Jour supplémentaire (< 7 jours)	15,83	15,99	TTC	/JOUR
2	Pour une durée supérieure à 7 jours	Frais réels			
Mise en place de signalisation en cas de déviation et rue barrée					
Forfait selon la durée					
1	De 1 à 7 jour	121,20	122,41	HT	Forfait
2	De 1 à 7 jour	145,44	146,89	TTC	Forfait
1	De 8 à 15 jours	198,47	200,45	HT	Forfait

Libellé de la prestation		2015	2016	HT/TTC	Unité
2	De 8 à 15 jours	238,16	240,54	TTC	Forfait
1	De 16 à 21 jours	275,73	278,49	HT	Forfait
2	De 16 à 21 jours	330,88	334,19	TTC	Forfait
1	De 22 à 30 jours	353,00	356,53	HT	Forfait
2	De 22 à 30 jours	423,59	427,83	TTC	Forfait
1	Par mois supplémentaire	127,77	129,05	HT	Forfait
2	Par mois supplémentaire	153,32	154,85	TTC	Forfait
1	Déplacement non justifié d'une équipe	126,58	127,85	HT	Forfait
Location engins (le prix comprend le chauffeur)					
1	Balayeuse	78,81	79,60	HT	/HEURE
1	Cylindre	84,06	84,90	HT	/HEURE
1	Fourgon pour transport de matériel ou de signalisation	78,81	79,60	HT	/HEURE
2	Fourgon pour transport de matériel ou de signalisation	94,58	95,53	TTC	/HEURE
1	Camion avec bras chargeur	84,06	84,90	HT	/HEURE
1	Camion (19 tonnes) pour transport d'engins et/ou de matériaux	89,31	90,20	HT	/HEURE
1	Point à Temps automatique (PATA)	178,64	180,43	HT	/HEURE
1	Engins spéciaux hors PATA	136,60	137,97	HT	/HEURE
MO	Main d'œuvre - Voirie	45,95	46,41	HT	/HEURE
Feux tricolores					
2	Réfection des boucles feux tricolores	1 182,31	1 194,13	TTC	Forfait
Astreinte					
1	Intervention de l'équipe astreinte	Frais réels			
DROITS DE PLACE					
Les associations loi 1901 bénéficient d'une exonération du droit de place pour l'occupation du domaine public dans le cadre de leurs					
Grand Marché					
Tarif unique (un coefficient multiplicateur de 2,50 est appliqué au prix au m² afin d'obtenir le prix au ML)					
2	Abonné à l'année	27,26	27,53	TTC	/M ² /AN
2	Forfait éclairage électrique éclairage seul	1,13	1,14	TTC	/JOUR
2	Forfait éclairage électrique journalier + appareils	3,27	3,30	TTC	/JOUR
2	Forfait éclairage électrique seul par trimestre	12,37	12,49	TTC	TRIM
2	Forfait éclairage électrique + appareil par trimestre	35,93	36,29	TTC	TRIM
2	Minimum de perception égale à 3ML	0,82	0,83	TTC	/M ² /JOUR
2	Passager	0,82	0,83	TTC	/M ² /JOUR
2	Place fixe	0,67	0,68	TTC	/M ² /JOUR
Marchés hebdomadaires Kerfeunteun et Braden					
Tarif unique (un coefficient multiplicateur de 2,50 est appliqué au prix au m² afin d'obtenir le prix au ML)					
2	Etalage	0,50	0,51	TTC	/M ² /JOUR
2	Etalage - forfait éclairage électrique journalier seul	1,13	1,14	TTC	/M ² /JOUR
2	Etalage - forfait éclairage électrique journalier + appareils	3,29	3,32	TTC	/M ² /JOUR
2	Etalage - minimum de perception	3,19	3,22	TTC	/ML /JOUR
Industries diverses					
Tarif unique					
2	Marchands ambulants ou colporteurs	4,43	4,47	TTC	/JOUR
Etalage sur voie publique					
Tarif unique (forfaitaire annuel, sauf début d'exploitation en cours d'année civile)					
Exonération de la redevance au prorata temporis des travaux sur l'emprise					

Libellé de la prestation		2015	2016	HT/TTC	Unité
2	A l'année - rue du Parc, abords des halles, rue Kéréon = secteur A	88,46	89,34	TTC	/M ² /AN
2	A l'année - Place Saint Mathieu, place au beurre, autres secteurs piétonniers = secteur B	45,03	45,48	TTC	/M ² /AN
2	A l'année - Avenue de la Gare, quai de l'Odet, place de Tour d'Auvergne, place Alexandre Massé, place de la Tourbie, boulevard Kerguelen = secteur C	33,09	33,42	TTC	/M ² /AN
2	A la journée - Place Saint-Corentin - la moitié de la place	520,79	526,00	TTC	/M ² /jour
2	A la journée - Place Saint-Corentin - la totalité moins le manège	1 237,16	1 249,53	TTC	/M ² /jour
2	A la journée - Place Saint-Corentin- la totalité + manège	1 039,31	1 049,70	TTC	/M ² /jour
2	A la journée - Place Saint-Corentin - le m ²	3,18	3,21	TTC	/M ² /jour
Marchands ambulants stationnement					
Tarif unique dans la limite de deux emplacements et/ou de deux jours/semaine de stationnement					
2	Par emplacement journalier	16,62	16,79	TTC	/JOUR
2	Par emplacement à l'année	497,02	502,00	TTC	/AN
2	Forfait par jour et/ou emplacement supplémentaire	31,52	31,84	TTC	/AN
2	Forfait par jour pour occupation d'une place réglementée	0,00	3,00	TTC	/JOUR
Véhicules publicitaires autorisés à stationner					
Tarif unique					
2	Par véhicule d'une charge utile égale ou supérieure à 1 000 kg	53,00	53,53	TTC	/JOUR
2	Par véhicule d'une charge utile inférieure à 1 000 kg	26,57	26,84	TTC	/JOUR
Taxi					
Tarif unique (forfaitaire annuel, sauf début d'exploitation en cours d'année civile)					
2	Taxi - stationnement	179,66	181,46	TTC	/An
Etablissements forains					
Tarif unique (seule la surface utile de travail est prise en compte pour les manèges de plus de 100 m²)					
2	A partir du 101ème m ²	0,24	0,24	TTC	/M ² /JOUR
2	Du 1er au 100ème m ²	0,35	0,36	TTC	/M ² /JOUR
2	Voitures de ménage, camions, tracteurs, caravanes	1,68	1,70	TTC	/VEHICULE/J
Petit train touristique					
Tarif unique					
2	Petit train touristique	3 411,29	3 445,40	TTC	/AN
Tarifs spéciaux					
Tarif unique					
2	Braderies, manifestations commerciales	12,24	12,36	TTC	/ML /JOUR
2	Marché aux fleurs d'automne et d'été	1,55	1,57	TTC	/M ² /JOUR
2	Vente à la perche	39,46	39,85	TTC	/JOUR
2	Vente à la salle omnisport, festival de Cornouaille	16,97	17,14	TTC	/ML /JOUR
2	Vente de sapins de Noël	1,57	1,59	TTC	/M ² /JOUR
Cirques					
Tarif unique					
2	La première journée	524,78	530,03	TTC	/JOUR
2	Les jours suivants	262,45	265,07	TTC	/JOUR
2	Petits cirques <1000 m ²	83,11	83,94	TTC	/JOUR
2	Voiture de ménage	1,68	1,70	TTC	/VEHICULE/J
Lunaparc					
Tarif unique					
2	Lunaparc - Forfait annuel (hors caution)	16 573,15	16 738,88	TTC	/AN
Occupation commerciale du parking du Parc des Expositions					
Tarif unique					
2	Forfait hebdomadaire pour la totalité de l'emprise	2 070,50	2 091,21	TTC	/SEMAINE
2	Occupation de l'emprise au m ² par jour	1,50	1,52	TTC	/M ² /JOUR

Libellé de la prestation	2015	2016	HT/TTC	Unité
Terrasses				
Plein tarif (forfaitaire annuel, sauf début d'exploitation en cours d'année civile)				
Les terrasses n'excédant pas 1 mètre de profondeur bénéficieront d'un abattement de 30 % au vu des difficultés d'exploitation				
Exonération de la redevance au prorata temporis des travaux sur l'emprise				
2 Place St Corentin, Rue du Parc, abords des halles, Place Terre au Duc - Par an secteur A	92,10	93,02	TTC	/M ² /AN
2 Place au beurre, rue des Boucheries, rue Kéréon, place Saint Mathieu, autre secteur piétonnier = secteur B	64,86	65,51	TTC	/M ² /AN
2 Avenue de la gare, quai de l'Odet, place de la Tour d'Auvergne, place Alexandre Massé, place de la Tourbie, boulevard Kerguelen, autres rues = secteur C	34,68	35,03	TTC	/M ² /AN
2 Place Saint-Corentin en contrebas des marches - Par mois = secteur D (du 1/06 au 30/09)	7,68	7,76	TTC	/M ² /mois
2 Terrasses sur stationnement réglementé (payant et zone bleue) = secteur E	75,03	75,78	TTC	/M ² /AN
2 Tous secteurs dans la limite de 10 jours/an - par jour	6,10	6,16	TTC	/M ² /JOUR
Halles centrales - échoppes				
Tarif unique				
2 Linéaire de vente - par mois	77,43	78,20	TTC	/ML /MOIS
2 Surface en plus - par mois	5,20	5,25	TTC	/M ² /MOIS
Halles centrales - étals				
Tarif unique				
2 Linéaire de vente - par mois	77,43	78,20	TTC	/ML /MOIS
Halles centrales - étals poissonniers				
Tarif unique				
2 Linéaire de vente - par mois	77,43	78,20	TTC	/ML /MOIS
Halles centrales - emplacement sur le carreau				
Tarif unique				
2 Linéaire de vente - par jour	4,94	4,99	TTC	/ML /JOUR
2 Linéaire de vente - par mois	64,10	64,74	TTC	/ML /MOIS
STATIONNEMENT				
Emplacement stationnement payant ou rue piétonne utilisé par les entreprises				
Tarif unique				
2 Occupation inférieure ou égale à 3 jours	3,62	3,66	TTC	/JOUR/véhicule
2 Occupation supérieure à 3 jours	5,15	5,20	TTC	/JOUR/véhicule
Emplacement stationnement payant ou rue piétonne utilisé par les entreprises				
Tarif unique				
2 Par mois et par véhicule	33,15	33,81	TTC	/mois/véhic.
Stationnement - vignette résident				
	10,00	10,00	TTC	/AN
Parcs publics de stationnement (Parcs en enclos Tour d'Auvergne, Maréchal De Lattre de Tassigny et du Steir - Parkings en ouvrage du Théâtre de Cornouaille et Théodore Le Hars)				
Horaires (7h30-19h30, sauf dimanches et jours fériés - tarifs en euros TTC)				
Tous parcs				
2 0h - 3h		0,20	TTC	Pas 10 mn
2 3h - 12h		0,10	TTC	Pas 15 mn
Parkings en ouvrage				
2 Au-delà de 12h		0,50	TTC	Pas 1 heure
Le premier quart d'heure est gratuit sur l'ensemble des parcs (1 heure pour le parc en enclos du Steir)				
Valeur ticket perdu				
2 Théâtre de Cornouaille, T. Le Hars		13,20	TTC	Par ticket perdu
2 Tour d'Auvergne, Maréchal de Lattre de Tassigny		7,20	TTC	Par ticket perdu
2 Steir		6,00	TTC	Par ticket perdu

Libellé de la prestation	2015	2016	HT/TTC	Unité
Parcs en enclos et parkings en ouvrage (abonnements non résident)				
2 Abonnement annuel non résident TTC	740,00	740,00	TTC	Annuel
2 Abonnement mensuel non résident TTC	65,00	65,00	TTC	Mois
2 Abonnement trimestriel non résident TTC	185,00	185,00	TTC	Trimestre
Parcs en enclos et parkings en ouvrage (abonnements résident)				
2 Abonnement annuel résident TTC	384,00	384,00	TTC	Annuel
2 Abonnement mensuel résident TTC	32,00	32,00	TTC	Mois
2 Abonnement trimestriel résident TTC	96,00	96,00	TTC	Trimestre
Stationnement - zone orange				
2 0H15	Gratuit	Gratuit	TTC	
2 0H30	0,40	0,40	TTC	
2 0H45	0,70	0,70	TTC	
2 1H00	1,00	1,00	TTC	
2 1H15	1,30	1,30	TTC	
2 1H30	1,50	1,50	TTC	
2 1H45	1,80	1,80	TTC	
2 2H00	2,00	2,00	TTC	
2 2H15	2,40	2,40	TTC	
2 2H30	2,80	2,80	TTC	
2 2H45	3,20	3,20	TTC	
2 3H00	3,60	3,60	TTC	
Stationnement - zone rouge				
2 0H15	Gratuit	Gratuit		
2 0H30	0,50	0,50	TTC	
2 0H45	0,80	0,80	TTC	
2 1H00	1,20	1,20	TTC	
2 1H15	1,80	1,80	TTC	
2 1H30	2,40	2,40	TTC	
2 1H45	3,00	3,00	TTC	
2 2H00	3,60	3,60	TTC	